



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT  
LE MARDI 30 JANVIER 2024

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le mardi 30 janvier 2024 à 18h00, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

**047-01-24**

**APPROBATION D'UN SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES – APPEL D'OFFRES – FOURNITURE ET LIVRAISON DE CAFÉ DE SPÉCIALITÉS DE MICRO-TORRÉFACTEUR**

Il est PROPOSÉ par madame Johanne Di Cesare ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le système de pondération et d'évaluation des offres ainsi que les critères de sélection à être utilisés pour les appels d'offres pour la fourniture et la livraison de café de spécialités de micro-torréfacteur, tel que soumis à la présente séance.

**048-01-24**

**APPROBATION D'UN SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES – APPEL D'OFFRES – FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUIT DE TYPE VIENNOISERIE ARTISANALE ET BOULANGERIE ARTISANALE**

Il est PROPOSÉ par madame Chantale Boudrias ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le système de pondération et d'évaluation des offres ainsi que les critères de sélection à être utilisés pour les appels d'offres pour la fourniture et la livraison de produit de type viennoiserie artisanale et boulangerie artisanale, tel que soumis à la présente séance.



No de résolution  
ou annotation

#### **049-01-24**

#### **APPROBATION D'UN RÈGLEMENT HORS COUR ET AUTORISATION DE SIGNATURE – CONSTRUCTION ECODOMUS INC. C. VILLE DE SAINT-CONSTANT – DOSSIER 505-32-706348-225**

Il est PROPOSÉ par monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver l'entente de règlement hors cour entre Construction Ecodomus inc. et la Ville de Saint-Constant dans le dossier numéro 505-32-706348-225, tel que soumise à la présente séance.

D'autoriser la conseillère au Service des affaires juridiques et du greffe à signer, pour et au nom de la Ville, le document *Transaction et quittance* et tout autre document jugé utile et nécessaire afin de conclure le dossier de poursuite numéro 505-32-706348-225.

#### **050-01-24**

#### **NOMINATIONS - COMITÉS DE LA VILLE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

**De nommer les membres citoyens et les membres du Conseil municipal faisant partie des divers Comités ou organisme de la Ville de Saint-Constant, de la façon suivante :**

#### **Comité consultatif d'urbanisme**

##### **Membres du conseil :**

- Monsieur Mario Perron, président;
- Monsieur Sylvain Cazes, vice-président;
- Madame Chantal Boudrias, substitute;
- Monsieur Gilles Lapierre, substitut.

##### **Membres citoyens :**

- Monsieur Thierry Maheu;
- Monsieur Gérald Allaire;
- Monsieur Richard Pagé;
- Monsieur Claude Côté;
- Madame Stéphanie Parent.

et ce, rétroactivement du 31 janvier 2024 au 30 janvier 2026.



No de résolution  
ou annotation

### Conseil Local du patrimoine

#### Membres du conseil :

- Monsieur Sylvain Cazes, président;
- Madame Natalia Zuluaga Puyana, vice-présidente.

#### Membres citoyens :

- Monsieur André Dugas;
- Monsieur Thierry Maheu;
- Monsieur Mustapha Kabbaj;
- Monsieur Gérald Allaire.

#### Membre représentant La Société d'histoire et de patrimoine de Lignery :

- Monsieur Yves Bellefleur.

et ce, du 13 février 2024 au 31 janvier 2026.

### Comité d'études des demandes de permis de démolition

#### Membres du conseil :

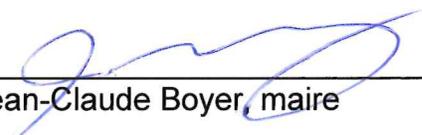
- Madame Johanne Di Cesare, présidente;
- Monsieur Mario Perron, vice-président;
- Monsieur Sylvain Cazes.

et ce, du 3 février 2024 au 31 janvier 2025.

Les présentes nominations de chacun des membres du Conseil sur les divers Comités ou organismes demeurent cependant conditionnelles à ce des derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est par la suite procédé à une période de questions.

  
Jean-Claude Boyer, maire

  
Me Sophie Laflamme, greffière



No de résolution  
ou annotation

